berpa
Association des habitants
du secteur Berthelot/Pascal

Nanterre, le 7 mars 2023

BULLETIN DE L'ABERPA N° 106

Sommaire

1 – Informations sur le quartier Centre
2 – Informations sur le quartier Université
3 – Transports en commun – Mise en service du RER E
4 – Aménagements cyclables

---.

1 – Informations sur le quartier Centre

1.1 - Aménagement de la rue Pascal et extension du stationnement payant en débat

Une nouvelle visite sur site avec la ville aura lieu le jeudi 23 mars à 18 h 30 pour faire le point sur cet aménagement et le stationnement règlementé mis en place (le rendez-vous est au rond-point entre la rue Pascal et la rue de la gare).

Depuis la mise en service mi 2022, de nombreux arbres ont été plantés et la signalisation de la piste cyclable a été améliorée.

Sur le stationnement, plusieurs riverains de la section de la rue Pascal entre la rue de la gare et la rue Victor Hugo ont demandé une extension du stationnement règlementé et payant dans leur section de rue. Ceci devrait être mis en place dans les prochaines semaines.

La ville envisage d'étendre le stationnement payant dans d'autres rues du secteur pavillonnaire. Ce point sera abordé lors de la rencontre du 23 mars, rue Pascal. **Voir formulaire pour enquête en fin de bulletin.**

1.2 – Aménagement de la percée Gallieni

Le projet consiste à réaliser une nouvelle voie entre la rue Paul Doumer (passage sous le RER) et l'avenue de la République (axe A86). Cette rue comprendra 2 voies de circulation pour les voitures et les bus ainsi qu'une piste cyclable en double sens.

La ville annonce le début des travaux fin mars 2023. Une première phase de travaux jusqu'à l'avenue de la République devrait être livrée fin 2023 (ce délai parait optimiste). La seconde phase de travaux sur la portion au-dessus de l'autoroute A86, à proximité du marché, est prévue en 2024.

1.3 - Projet dans les anciens locaux de LCL

L'immeuble de bureaux sera restructuré pour accueillir l'association Perce-Neige. Nous attendons de la ville des informations sur le contenu du projet et le type d'établissement.

2 – Informations sur le quartier Université

– Rénovation de la Préfecture et du Tribunal de Grande Instance

Un article de presse a relaté en janvier le projet de rénovation de la Préfecture des Hauts-de-Seine.

Le chantier durera au moins quatre ans avec plusieurs volets : construire un nouveau bâtiment, une « annexe qui sera dans le même esprit que le bâtiment initial » ; mener une rénovation énergétique d'ampleur et repenser les espaces de travail des agents, tout en préservant les espaces classés en 2019.

C'est notamment le cas des halls d'accueil du rez-de-chaussée et du premier étage, des deux escaliers monumentaux en marbre, du salon d'honneur Claude-Erignac, de l'ancienne salle du conseil départemental avec son bar et du bureau du préfet, situé au 24e étage. Les travaux débuteront en 2024 après les Jeux olympiques.

Cette annonce intervient alors que les travaux de rénovation du Tribunal de Grande Instance ont commencé fin 2022.

Deux projets sont encore en cours dans la cité :

- Un grand escalier « Les Gradins » pour relier l'allée de l'Île-de-France aux Terrasses par la Promenade insolite (allée au-dessus du tunnel du RER). Les travaux sont en cours de finalisation.

- Trois immeubles de logements le long de l'allée de Gascogne, en face de l'allée de Savoie. Leur construction n'a pas encore commencé.

3 – Transports en commun – Mise en service du RER E

Le RER E arrivera à Nanterre en avril 2024, mais avec quatre trains par heure… et pas aux heures de pointe !
Le prolongement d'Éole sera bien effectif dans un peu plus d'un an. Mais les trains ne rouleront qu'entre 10 heures et 16 heures. Trop d'incertitudes planent pour en faire davantage, justifie la SNCF.

Le prolongement à l'ouest du RER E a connu plusieurs retards avec une ouverture prévue en deux phases. La première partie, jusqu'à Nanterre, était initialement programmée pour 2022. Mais le calendrier ne cesse de glisser. Elle est, pour l'heure, fixée de façon partielle au printemps 2024.

La seconde portion, jusqu'à Mantes-la-Jolie, dans les Yvelines, est à ce stade toujours envisagée pour la fin 2026.

5 – Aménagements cyclables

5.1 – Aménagements départementaux

Lors d'une réunion publique qui s'est tenue à Nanterre le 1er février, le conseil départemental des Hauts-de-Seine a annoncé les aménagements suivants :

- La piste cyclable transitoire de l'avenue Lénine vers Rueil, sera pérennisée. Des voies cyclables unidirectionnelles, séparées de la circulation, seront aménagées de part et d'autre de l'avenue. Etudes en 2023. Travaux en 2024 et 2025. Mise en service prévue en 2026.
- Une piste cyclable bidirectionnelle, séparée de la circulation, sera aménagée autour de la place de La Boule. Travaux et ouverture en 2023.
- Des voies cyclables transitoires seront réalisées de part et d'autre de l'avenue Joliot Curie entre la place des Droits-de-Lhomme et la rue Sadi-Carnot. Réalisation en 2023

5.2 – Aménagements communaux

La ville de Nanterre a diffusé une lettre sur l'actualité vélo à Nanterre.

Dans les travaux cyclables prévus en 2023, la ville a prévu de refaire l'enrobé de la rue Raymond Barbet en pérennisant la voie cyclable entre le bd Raspail et la rue Victor Hugo.

Les autres aménagements prévus en 2023 concernent l'avenue des Champs-Pierreux, la rue Noël Pons, le boulevard de la Seine. La ville a aussi commencé le marquage vélo pour les traversées de carrefour. C'était une demande du Collectif Vélo Nanterre depuis 2013.

Pour recevoir cette lettre, vous pouvez en faire la demande sur le site de la ville de Nanterre.

5.3 – Fête du timbre à Nanterre les 11 et 12 mars 2023

Découvrez l'histoire du vélo à Nanterre à travers le prisme…du timbre ! Au programme de cet évènement qui se tiendra à l'Agora en mars : une exposition de vélos anciens, une rétrospective de l'histoire du vélo à Nanterre et bien sûr de nombreux timbres sur le thème du vélo. Samedi 11 et dimanche 12 mars de 10 h à 18 h. à l'Agora.

Le stationnement dans le secteur pavillonnaire Berthelot/Pascal

Après le boulevard Pascal, la ville envisage d'étendre le stationnement payant dans d'autres rues du secteur pavillonnaire. Avant la rencontre prévue le 23 mars rue Pascal, nous souhaitons recueillir votre avis.

- Quels problèmes de stationnement rencontrez-vous à ce jour dans votre rue ?

- Que vous apporterait le stationnement réglementé et payant, sachant que dans les rues à stationnement alterné, un côté de stationnement serait à fixer ?
  - Points positifs :
  - Points négatifs :

- Préciser vos propres possibilités de stationnement et votre situation particulière :

NOM : ADRESSE :

Retourner votre réponse à l'adresse de l'Aberpa ou par email : aberpa.nanterre@wanadoo

---

Renouvellement de la cotisation pour la période 2023/2024 : montant : 10 euros
Si vous souhaitez recevoir des informations par email, veuillez compléter la partie correspondante.

Je souhaite devenir membre de l'ABERPA ou renouveler mon adhésion (10 euros pour les 2 années 2023 et 2024)

NOM : PRENOM :

ADRESSE : Adresse e-mail

ABERPA - 19, rue Alexandre Dumas 92000 NANTERRE - Tél. 01 47 21 00 02 - E-mail : aberpa.nanterre@wanadoo